



**NORME INTERNATIONALE ISO/CEI 13818-1:2000
RECTIFICATIF TECHNIQUE 3**

Publié 2005-06-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ЭЛЕКТРОТЕХНИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ • COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

Technologies de l'information — Codage générique des images animées et du son associé: Systèmes

RECTIFICATIF TECHNIQUE 3

Information technology — Generic coding of moving pictures and associated audio information: Systems

TECHNICAL CORRIGENDUM 3

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Le Rectificatif technique 3 à l'ISO/CEI 13818-1:2000 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 29, *Codage du son, de l'image, de l'information multimédia et hypermédia*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T H.222.0(2000)/Cor.3(01/2005).
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2193f2d-153b-4962-94b1-a55f18085c21/iso-iec-13818-1-2000-cor-3-2005>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13818-1:2000/Cor 3:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2193f2d-153b-4962-94b1-a55f18085c21/iso-iec-13818-1-2000-cor-3-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2193f2d-153b-4962-94b1-a55f18085c21/iso-iec-13818-1-2000-cor-3-2005>

Technologies de l'information – Codage générique
des images animées et du son associé: systèmes

Corrigendum technique 3

1) Paragraphe 2.1.4

Ajouter après le paragraphe 2.1.4 les termes suivants et leurs définitions:

image bi-trame à codage B: image B à deux trames ou paire d'images B à trame unique.

image bi-trame codée: image bi-trame à codage I (intra), B (bidirectionnel) ou P (prédicatif).

image bi-trame à codage I: image I à deux trames ou paire d'images à trame unique, la première image étant de type I et la deuxième une image de type I ou P.

image bi-trame à codage P: image P à deux trames ou paire d'images P à trame unique.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

2) Paragraphe 2.1.5

Remplacer la définition actuelle de image fixe AVC (système):

image fixe AVC (système) une image fixe AVC est formée d'une unité d'accès AVC contenant une image IDR, précédée d'unités NAL SPS et PPS qui acheminent suffisamment d'informations pour décoder correctement l'image IDR. Une image fixe AVC sera précédée d'une autre image fixe AVC ou d'une unité NAL de fin de séquence terminant une séquence vidéo codée précédente.

par la suivante:

image fixe AVC (système): une image fixe AVC est formée d'une unité d'accès AVC contenant une image IDR, précédée d'unités NAL SPS et PPS qui acheminent suffisamment d'informations pour décoder correctement l'image IDR. Une image fixe AVC sera précédée d'une autre image fixe AVC ou d'une unité NAL de fin de séquence terminant une séquence vidéo codée précédente, sauf s'il s'agit de la toute première image fixe AVC du flux vidéo.

3) Paragraphe 2.4.3.7

Remplacer, dans la sémantique de PTS donnée au § 2.4.3.7, le texte suivant:

Si, dans le cas de données vidéo ISO/CEI 11172-2, Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2, l'en-tête de paquet PES contient une horodate PTS, celle-ci doit se rapporter à l'unité d'accès contenant le premier code de déclenchement d'image qui commence dans le paquet PES. Un code de déclenchement d'image commence dans un paquet PES si le premier octet de ce code est présent dans le paquet PES. Pour les images à codage de type I ou P contenues dans des séquences autres qu'à faible délai et s'il n'y a pas de discontinuité de décodage entre les unités d'accès (AU, *access unit*) k et k' , l'instant de présentation $t_{pn}(k)$ doit être égal à l'instant de décodage $t_{dn}(k')$ de la prochaine image I ou P transmise (voir § 2.7.5). S'il y a une discontinuité de décodage, ou si le flux se termine, la différence entre les instants $t_{pn}(k)$ et $t_{dn}(k)$ doit être la même que si le flux initial avait continué sans discontinuité, ni terminaison.

NOTE 1 – Une séquence à faible délai est une séquence vidéo Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2 dans laquelle le fanion *low_delay* est mis à '1' (voir § 6.2.2.3 de la Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 et § 6.2.3 de ISO/CEI 14496-2).

ISO/CEI 13818-1:2000/Cor.3:2005 (F)

Si, dans le cas de données vidéo Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10, l'en-tête de paquet PES contient une horodate PTS, celle-ci doit se rapporter à la première unité d'accès AVC qui commence dans ce paquet PES. Une unité d'accès AVC commence dans un paquet PES si le premier octet de cette unité est présent dans le paquet PES. Dans un souci de cohérence entre le décodeur STD et le décodeur HRD défini dans l'Annexe C de la Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10, pour chaque unité d'accès AVC décodée, la valeur de PTS donnée par le décodeur STD doit, dans les limites de la précision des horloges respectives, indiquer le même instant que l'instant de sortie nominal du tampon DPB donné par le décodeur HRD, défini ici comme étant $t_{o,n,dpb}(n) = t_{r,n}(n) + t_c * dpb_output_delay(n)$, où $t_{r,n}(n)$, t_c , et $dpb_output_delay(n)$ sont définis dans l'Annexe C de la Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10.

NOTE 2 – On peut utiliser des horloges différentes pour déterminer l'horodate PTS et $t_{o,n,dpb}(n)$.

L'instant de présentation $t_{pn}(k)$ sera identique à l'instant de décodage $t_{dn}(k)$ pour:

- les unités d'accès audio;
- les unités d'accès des séquences vidéo à faible délai Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2;
- les images B des flux vidéo ISO/CEI 11172-2, Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2.

par:

Si, dans le cas de données vidéo ISO/CEI 11172-2 ou ISO/CEI 14496-2, l'en-tête de paquet PES contient une horodate PTS, celle-ci doit se rapporter à l'unité d'accès contenant le premier code de déclenchement d'image qui commence dans le paquet PES. Un code de déclenchement d'image commence dans un paquet PES si le premier octet de ce code est présent dans le paquet PES. Pour les images à codage de type I ou P contenues dans des séquences autres qu'à faible délai et s'il n'y a pas de discontinuité de décodage entre les unités d'accès (AU, *access unit*) k et k' , l'instant de présentation $t_{pn}(k)$ doit être égal à l'instant de décodage $t_{dn}(k')$ de la prochaine image I ou P transmise (voir § 2.7.5). S'il y a une discontinuité de décodage, ou si le flux se termine, la différence entre les instants $t_{pn}(k)$ et $t_{dn}(k)$ doit être la même que si le flux initial avait continué sans discontinuité, ni terminaison.

NOTE 1 – Une séquence à faible délai est une séquence vidéo ISO/CEI 14496-2 dans laquelle le fanion *low_delay* est mis à '1' (voir § 6.2.3 de ISO/CEI 14496-2).

Si, dans le cas de données vidéo Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2, l'en-tête de paquet PES contient une horodate PTS, celle-ci doit se rapporter à l'unité d'accès contenant le premier code de déclenchement d'image qui commence dans le paquet PES. Un code de déclenchement d'image commence dans un paquet PES si le premier octet de ce code est présent dans le paquet PES. Pour les images bi-frames à codage de type I ou P contenues dans des séquences autres qu'à faible délai et s'il n'y a pas de discontinuité de décodage entre les unités d'accès (AU, *access unit*) k et k' , l'instant de présentation $t_{pn}(k)$ doit être égal à l'instant de décodage $t_{dn}(k')$ de la prochaine image bi-trame à codage de type I ou P transmise (voir § 2.7.5). S'il y a une discontinuité de décodage, ou si le flux se termine, la différence entre les instants $t_{pn}(k)$ et $t_{dn}(k)$ doit être la même que si le flux initial avait continué sans discontinuité, ni terminaison.

NOTE 2 – Une séquence à faible délai est une séquence vidéo Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 dans laquelle le fanion *low_delay* est mis à '1' (voir § 6.2.2.3 de la Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2). Par ailleurs, il est à noter que pour les images monotrames l'heure de présentation se rapporte à la première image monotrame de l'image bi-trame codée.

Si, dans le cas de données vidéo Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10, l'en-tête de paquet PES contient une horodate PTS, celle-ci doit se rapporter à la première unité d'accès AVC qui commence dans ce paquet PES. Une unité d'accès AVC commence dans un paquet PES si le premier octet de cette unité est présent dans le paquet PES. Dans un souci de cohérence entre le décodeur STD et le décodeur HRD défini dans l'Annexe C de la Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10, pour chaque unité d'accès AVC décodée, la valeur de PTS donnée par le décodeur STD doit, dans les limites de la précision des horloges respectives, indiquer le même instant que l'instant de sortie nominal du tampon DPB donné par le décodeur HRD, défini ici comme étant $t_{o,n,dpb}(n) = t_{r,n}(n) + t_c * dpb_output_delay(n)$, où $t_{r,n}(n)$, t_c , et $dpb_output_delay(n)$ sont définis dans l'Annexe C de la Rec. UIT-T H.264 | ISO/CEI 14496-10.

NOTE 3 – On peut utiliser des horloges différentes pour déterminer l'horodate PTS et $t_{o,n,dpb}(n)$.

L'instant de présentation $t_{pn}(k)$ sera identique à l'instant de décodage $t_{dn}(k)$ pour:

- les unités d'accès audio;
- les unités d'accès des séquences vidéo à faible délai Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2;
- les images B des flux vidéo ISO/CEI 11172-2, Rec. UIT-T H.262 | ISO/CEI 13818-2 ou ISO/CEI 14496-2.